



**Bureau d'information
et de communication**

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Cadres des administrations communales

Trente-neuf nouveaux diplômés d'une formation intercantonale

La 3^e volée de secrétaires communaux formés dans le cadre du programme intercantonnel de formation et de perfectionnement professionnels mis sur pied par les cantons de Berne, Fribourg, Genève, Jura, Neuchâtel et Vaud ont reçu leurs diplômes vendredi (26 novembre) au cours d'une cérémonie organisée au château d'Yverdon-les-Bains en présence notamment de deux représentants de gouvernements cantonaux, les conseillers d'Etat Philippe Leuba (Vaud) et Pascal Corminboeuf (Fribourg).

L'année 2010 couronne la formation de trente-neuf cadres communaux, dont 21 personnes du canton de Vaud qui participaient pour la première fois aux cours.

Pour la première fois après 2006 et 2008 à La Neuveville, la remise des certificats a eu lieu en terre vaudoise, le canton de Vaud ayant la plus grande participation du troisième cycle. Un quatrième cycle a débuté au mois de novembre 2010 sur les sites de Vevey et de Tramelan. La collaboration intercantonale en matière de formation s'étant étendue au canton de Genève, la première volée de cadres communaux genevois est prévue en 2012. La commission de formation a en outre pris note avec satisfaction que le canton du Valais s'intéressait également à ce type de coopération et pourrait donc se joindre aux autres cantons participants dans un proche avenir.

Les nouveaux diplômés sont au nombre de trente-neuf, soit vingt-trois femmes et seize hommes, répartis de la manière suivante: Berne cinq personnes (3 hommes et 2 femmes), Fribourg sept personnes (2 hommes et 5 femmes), Jura une femme, Neuchâtel cinq hommes et Vaud 21 personnes (6 hommes et 15 femmes).

Les nouveaux secrétaires communaux ont reçu leur certificat respectivement des mains des deux conseillers d'Etat Pascal Corminboeuf (Fribourg) et Philippe Leuba (Vaud), du chef de l'Office des affaires communales et de l'organisation du territoire du canton de Berne Christoph Miesch, du chef du Service des communes du canton du Jura Marcel Ryser ainsi que du chef du Service des communes du canton de Neuchâtel Pierre Leu.

Président de la Commission intercantonale pour la formation et le perfectionnement du personnel administratif communale, Pierre-Alain Némitz a salué pour la troisième et dernière fois les personnes présentes et félicité les lauréats du jour. Il a souligné que la formation intercantonale regroupe quasiment tous les plus grands dénominateurs communs qu'il était possible d'enseigner au niveau de tous les cantons romands. Pour parachever la formation, il est nécessaire que les associations professionnelles respectives y apportent le complément traitant des spécificités du canton dans lequel les lauréats exercent.

L'idée de faire de la formation intercantonale un brevet fédéral a mûri au fil des ans dans la commission de perfectionnement. En collaboration avec l'Association des communes suisses et d'autres organisations nationales du monde du travail, un groupe de travail a été mis sur pied pour élaborer un concept, des règlements et des directives d'examen qui devraient aboutir dans le courant de l'année 2011. Avec la création d'un brevet fédéral de « Spécialiste communal-e », la compétence des communes sera renforcée et le travail dans les administrations communales revalorisé.

Des informations complémentaires sont disponibles sur Internet : www.avenirformation.ch, rubriques « Nos cours », « Cours "administration communale" »

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 26 novembre 2010

RENSEIGNEMENTS POUR LA PRESSE UNIQUEMENT

Pierre-Alain Némitz, président de la Commission intercantonale pour la formation et le perfectionnement du personnel administratif communal, au 032 481 21 44 ou au 077 414 05 79